

Bureau Fédéral

Réunion du 15 Septembre 2018 à Antibes

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT et Gérald NIVELON.

Invités : MM. Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence), Patrick COLLETTE (Président LR Côte d'Azur), Pierre COLLOMB, Yves CRESPIEN (Président CD Alpes Maritimes), Bernard DEPIERRE (Président LR Bourgogne / Franche Comté), Brigitte DESBOIS (Présidente LR Occitanie), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Jean-Pierre GOMEZ (Président LR Auvergne / Rhône / Alpes), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), Jannick RIBAUT (Président LR Centre Val de Loire), Mickaël LEBRETON (Président LR Bretagne), Anne LUCIANI (Présidente LR Corse).

Excusés : MM. Christian AUGER, Yannick OLIVIER et Alain SALMON.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-09-15 BF Plateforme 3x3 Point Projet V1CAE
2	2018-09-12 BF Liste événements fédéraux récurrents V1 JPS
3	2018-09-13 1 Projet de Valorisation de la formation jeunes joueuses - joueurs V Fin
4	2018-09-15 BF 1-HN Point général VF
5	2018-09-15-BF 3x3 Sondage Organismes Tournois Centraux 3x3
6	2018-09-15 BF 3x3 Point championnat et tournois
7	2018-09-15 BF - Présentation SG V3 TBE
8	2018-09-14 BF Charte des officiels V1 CAE
9	2018-09-15 5-CFC Point général
10	2018-09-14 BF DJT POINT GENERAL – VFIN
11	2018-09-14 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs v3

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie Patrick COLLETTE pour l'organisation de cette réunion de Bureau Fédéral. Il rappelle l'invitation faite aux Présidents des Ligues Régionales et les remercie de leur présence.

Le nombre de licenciés est à ce jour de 236.794, dont 232.471 Licences compétition et 4.323 Licences Contact Avenir et OBE.

L'Equipe de France Masculine vient de subir une défaite, dans le cadre des fenêtres de qualification, contre la Bulgarie et doit impérativement se remobiliser demain soir contre la Finlande à Montpellier.

Les Equipes de France 3x3 Masculine et Féminine disputent actuellement la Coupe d'Europe de 3x3 en Roumanie.

Il informe de la réunion de la commission juridique mondiale dont un des points traités est la protection des joueurs potentiels

Les membres du Bureau Fédéral et les invités présents adressent leurs meilleures pensées à Rémy GAUTRON qui rencontre actuellement quelques soucis de santé.

1. Présidence.

a. Point à l'international.

Jean-Pierre SIUTAT informe que le conflit entre l'ECA et la FIBA ne connaît actuellement aucune évolution.

b. Point au national.

Jean-Pierre SIUTAT communique un point au national :

- Un mouvement populaire du monde sportif se met en place suite aux récentes annonces de l'Etat. Les collectivités s'engagent également ainsi que des parlementaires. L'ex Directrice des Sports vient d'être nommée Directrice de Cabinet du Ministère des Sports.
- Concernant les Cadres d'Etat, dont la volonté de l'Etat est d'en réduire le nombre, certaines pistes sont avancées dont celle d'un transfert vers les fédérations ou les collectivités locales

Alain CONTENSOUX confirme l'inquiétude des Cadres Techniques suite aux récentes annonces de l'Etat.

c. FFBB2024 & CLUB 3.0.

i. Point d'avancement (plateforme digitale, chargés de développement).

Jean-Pierre SIUTAT communique un point d'avancement sur le projet de plateforme digitale 3x3 (annexe 1). Il précise que son développement est conforme au calendrier annoncé. Il faudra faire preuve d'une grande pédagogie pour obtenir un lancement optimal de ce projet. Le recrutement des chargés de développement est en cours de finalisation.

ii. Plaquette Plan Infra.

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet de plaquette du Plan Infra, projet qui a pour ambition de décliner territorialement FFBB 2024 comme un véritable outil d'aménagement et de reconnaissance d'innovation sociale, qui reprend tous les types de terrains qui peuvent être mis en œuvre. Ce projet a été exposé au Comité de Pilotage du CNDS. Un financement des chargés de développement et du plan infra est proposé, avec une priorité donnée aux dossiers de cette convention cadre. Le Bureau Fédéral devra valider rapidement les critères d'attribution de ces financements publics.

iii. Chargés de développement.

Ils sont à présent presque tous recrutés et en poste, et se doivent d'être proches des Comités pour mettre en place le plan d'actions fédéral. La première priorité, pour cette saison, est le développement et l'accompagnement du 3x3.

La société KLAXOON a été approchée afin de présenter un système d'animation de réunions qui pourrait être pertinent.

d. Réforme territoriale.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les Présidents des Ligues présents fassent un retour d'expérience de ces nouvelles mises en place, dans chaque région.

Il rappelle l'organisation de la réunion des Directeurs Territoriaux à la FFBB le 8 septembre dernier, en sa présence et celle du Trésorier Général, du Secrétaire Général, et du CoDir de la FFBB. Cela a, entre autres, permis à chacun de présenter son activité. Il souhaite par ailleurs que chacun fasse le point sur la mise en place des CTO, sur l'éventualité de rémunération des dirigeants, et sur les sujets évoqués par les clubs locaux.

i. Tour de table avec les présidents de Ligues Régionales.

Un tour de table est donc réalisé et chaque Président fait le point sur la mise en place dans sa région :

Mickaël LEBRETON, pour la Ligue de Bretagne :

- Bonne avancée avec le Directeur Territorial et le CTO.

- C'est une Ligue à taille humaine.
- Il pense qu'il n'y a pas de sujet sur la rémunération du Président de structure.
- Pas de remarque particulière sur les compétitions.
- Il y a une nécessité de travailler sur la répartition des missions Ligue / Comités.
- Il sera surtout important d'anticiper avec les collectivités.

Paul MERLIOT, pour la Ligue des Hauts de France :

- La fusion se passe bien.
- Nécessaire adaptation des règles, notamment sur le statut de l'entraîneur, quand des dispositions n'étaient pas appliquées dans une Ligue.
- Problèmes rencontrés avec des OTM qui ne forment pas, pour monopoliser les désignations.
- Mise en place de caisses de péréquation pour les clubs qui se déplacent beaucoup.

René KIRSCH, pour la Ligue Grand Est :

- Avant la fusion des Ligues, la Champagne-Ardenne fonctionnait avec 60% de subventions. La mise en place est donc un peu compliquée sur le plan financier.
- La première réunion des Présidents de Comités est prévue lors des automnales.
- A noter quelques réticences sur les compétitions en Alsace.
- Il se dit opposé à la rémunération des Présidents.
- Le recrutement du CTO n'est, à ce jour, pas encore finalisé.

Patrick COLLETTE, pour la Ligue Côte d'Azur :

- Les subventions du CNDS ont diminué de 30%.
- Il est également contre la rémunération des Présidents.
- Des OTM qui étaient bénévoles et ensuite changent d'avis. Voir la situation d'Emilia THOMASSET qui pousse vers l'indemnisation systématique des OTM.

Jannick RIBAUT, pour la Ligue Centre Val de Loire :

- C'est une "petite Ligue" qui n'a pas fait l'objet de la réforme territoriale, donc pas de gros changements en perspective.
- Le Directeur Territorial permet d'assurer la stabilité de la continuité d'activité.
- Bon avancement dans la mise en place de l'IRFBB.

Pierre DUFAU, pour la Ligue de Nouvelle Aquitaine :

- Il est difficile de compiler trois Ligues qui avaient des modes de fonctionnement différents.
- Les recrutements du Directeur Territorial et du CTO ne sont pas encore finalisés.
- C'est une Ligue relativement vaste, où les trajets sont importants.
- La mise en place est difficile, mais l'équipe est volontaire.
- La Ligue de Nouvelle Aquitaine part d'une feuille blanche, avec de nombreux projets à construire et à mettre en place.

Jean-Pierre GOMEZ, pour la Ligue Auvergne – Rhône – Alpes :

- Réunion d'un premier Comité Directeur de la Ligue afin d'entériner l'organigramme.
- Objectif fixé au 30 septembre pour actualiser tous les contrats des salariés.
- Un appel à candidature a été lancé pour le recrutement du Directeur Territorial
- Lancement de la saison avec les anciens dirigeants des structures.
- La Ligue est intéressée par les événements de la FFBB.
- A constaté un rajeunissement des dirigeants.
- Si on veut un Président jeune, pour les prochains mandats, il faudra qu'il soit élu rémunéré.

Jean-Pierre BRUYERE pour la Ligue de Provence :

- Les baisses de subventions vont également impacter les Comités.
- De gros écarts entre les clubs structurés et d'autres en grande difficulté ont été constatés.
- Le nombre de forfaits d'équipes est en augmentation.
- La Ligue n'a pas finalisé le recrutement du CTO.

Daniel HERBLINE, pour la Ligue de Normandie :

- Quelques difficultés rencontrées lors de la préparation de la fusion.
- La nouvelle équipe est en place, et est prête à travailler.
- Il y a encore des mentalités à changer.
- 1,5 poste de CTS, qui est à priori insuffisant.
- Recrutement d'un CTF réalisé pour le pôle de Rouen.
- La Ligue n'a pas finalisé le recrutement du Directeur Territorial.

- Il se dit contre la rémunération des Présidents.

Bernard DEPIERRE, pour la Ligue de Bourgogne – Franche-Comté :

- Cela représente une petite Ligue en nombre, mais un territoire plutôt vaste.
- Un hommage à Jean-Claude BRIERE sera prochainement organisé.
- Les bureaux de la Ligue sont installés à Dijon, avec annexe à Besançon.
- Le recrutement du CTO n'est, à ce jour, pas finalisé.
- Difficulté avec le Comité de la Nièvre

Brigitte DESBOIS, pour la Ligue d'Occitanie :

- La fusion s'est bien déroulée et est désormais active.
- Elle souligne l'aide importante du Directeur Territorial. Un travail sur les ressources humaines de qualité a été réalisé, pour travailler dans d'excellentes conditions.
- La création du poste de CTO est une vraie plus-value.
- Mise en place du Conseil des Présidents, avec de nombreux thèmes à traiter.
- Elle se dit contre la rémunération des Présidents.

Anne LUCIANI pour la Ligue de Corse :

- La ligue n'a pas fait l'objet de réforme territoriale, donc pas de gros changements en perspective.
- Le 3x3 rentre dans les mœurs, au niveau local.

ii. Communication entre la FFBB et les ERO

Jean-Pierre SIUTAT fait un rappel sur les principes de positionnement et fonctionnement des ERO / CRO :

1. Une Ligue Régionale peut disposer ou non d'une Commission Régionale des Officiels (CRO) afin de traiter de la gestion des officiels (formation et désignation) pour le compte de la région et des propres besoins de ses championnats, mais également pour le compte de la FFBB (formation, préparation et désignation) d'officiels de championnats de France
2. Un Comité Départemental peut disposer ou non d'une Commission Départementale des Officiels (CDO) afin de traiter de la gestion des officiels (formation et désignation) pour le compte du département et des propres besoins de ses championnats (ou interdépartementaux).

Afin de donner de la cohérence et du lien sur un même territoire régional, il a été décidé de créer des Equipes Régionales des Officiels (ERO) comme il existe des ETR pour la famille des Techniciens. Les ERO regroupent, par principe, tous les acteurs régionaux et départementaux et construisent la mise en œuvre opérationnelle de la politique de gestion des officiels d'une même région, peu importe leur niveau d'intervention. Le nombre de membres de l'ERO doit être maîtrisé afin de faciliter son travail, le CTO en étant une personne clef. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre la CRO et l'ERO ; le Président de la CRO n'est pas le responsable hiérarchique de l'ERO.

iii. Répartition des compétences et missions FFBB-LR-CD.

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet de répartition des compétences. Ce document sera présenté lors du Séminaire de Troyes, puis soumis à la validation du Comité Directeur de Décembre 2018.

- i. Répartition des événements fédéraux par région, planification 2019-2024 > Groupe de travail.

Jean-Pierre SIUTAT présente le document regroupant la répartition des événements fédéraux par région (Annexe 2). Il est nécessaire d'activer un réseau, via nos structures afin de trouver des organisateurs. De nombreuses pistes sont à étudier comme les aides attribuées pour l'organisation des tournois de jeunes. Ce point sera porté à l'ordre du jour du Bureau Fédéral de Novembre 2018.

iv. ETR.

Alain CONTENSOUX explique que le 19 septembre prochain se tiendra une réunion en présence des CTS et des CTF pour élaborer un document sur le fonctionnement de l'ETR. Des travaux sont réalisés sur la mise à disposition des CTF. La liste des DTR sera communiquée au prochain Bureau Fédéral.

- e. Séminaire des dirigeants : attentes et contenus.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'organisation du Séminaire des Dirigeants les 24 et 25 Novembre 2018 à Troyes. Il expose le projet de contenu de ce séminaire, qui sera complété d'ici début octobre :

- Gouvernance du sport :

- Point complet à date
- FFBB 2024 & CLUB 3.0 :
 - Point complet à date
 - Compétitions 5x5
 - Compétitions 3x3
 - Pratiques VxE
 - Types de licences et pratiques associées
 - Questionnaire de santé et certificat médical
 - Plateforme digitale
 - Plan Infra
 - Féminisation et monoparentalité : solutions au sein de nos structures
 - RGPD
- Projet de Performance Fédéral :
 - U13 : Détection et formation U13 – Rôle et implication des Comités
 - U15 : Pôles régionaux

2. Direction Générale / Direction Technique.

- a. Valorisation et protection de la formation FFBB-LNB-LFB.

Alain CONTENSOUX expose le projet de convention et de calcul à mettre en place afin de valoriser et de protéger les filières de formation.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la volonté de la FFBB est d'inciter les clubs à faire jouer des joueuses et joueurs potentiels pour 2024.

Les listes des joueurs et joueuses concernés, ainsi que la formule de calcul du soutien financier sont exposés (Annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral.

- i. Point des partenariats Clubs LNB-NM1.

Philippe LEGNAME informe de la mise en place de partenariats possibles entre les clubs de Jeep Elite et les clubs de Nationale Masculine 1. A cette date, deux clubs de Jeep Elite et deux clubs de Pro B ont manifesté leur intérêt, avec une adaptation des conventions.

- ii. Couleurs de licences pour jeunes potentiels (métropole et ultra-marin) partant vers les USA - Propositions DTN.

Alain CONTENSOUX précise que le système est extrêmement compliqué à mettre en place et qu'il pourrait remettre en question le statut des Joueurs Formés Localement. Le dossier est toujours en cours d'étude et fera l'objet d'une prochaine proposition.

- iii. Centre Fédéral - sanctions applicables à un joueur refusant l'entrée au CFBB.

Alain CONTENSOUX explique qu'un joueur en 3^{ème} année a informé qu'il ne reviendrait pas au Centre Fédéral sans plus d'explication.

Après discussion, le Bureau Fédéral demande l'ouverture d'un dossier disciplinaire à son encontre.

3. Délégation Formation & Emploi.

- a. Point général

Matthieu SOUCHOIS communique un point général sur la délégation Formation & Emploi :

- Promulgation de la nouvelle loi sur le sport professionnel.

- b. Formation

i. Automnales – Point général et Contrôle de gestion des divisions « inférieures à NM1 et LF2 » - Formation des Présidents de Clubs

Matthieu SOUCHOIS informe qu'il est question de relancer une communication vers les Ligues Régionales afin d'obtenir les plaquettes et les supports de communication pour en faire une plus large publicité. Une information complémentaire sera également faite sur les modules obligatoires.

c. JIG-MIG : Traitement des nouvelles demandes de formation JIG

Stéphanie PIOGER rappelle le contexte et communique un point sur la formation réalisée :

- 82 joueuses et joueurs inscrits
- 67 se sont présentés à la formation
- 15 étaient absents (Joueurs/ses étrangers ayant des problèmes de visa et n'étant pas autorisés à pénétrer sur le territoire, Joueur/ses sélectionnés en équipe nationale, Joueurs/ses n'ayant pas participé à l'intégralité de la formation).

Après débat, la proposition est la suivante :

- L'organisation par la FFBB d'un rattrapage national à Paris, du 25 au 28 Octobre 2018.
- Cette session sera ouverte à celles et ceux qui n'ont pas pu assister à la première session.
- Après la date de ce rattrapage, il n'y aura aucune possibilité de pouvoir obtenir le statut de JIG
- Coût du rattrapage 1.000€ (frais pédagogiques). Frais d'hébergement et de restauration à charge des stagiaires.

Gestion intermédiaire :

- Si la personne concernée ne se présente pas, elle sera sanctionnée et les rencontres auxquelles elle aura pris part seront considérées comme perdues par pénalité.
- Si la personne se présente, sa qualification sera validée.
- Pour celles et ceux qui ne se sont pas manifestés, il n'y aura aucune dérogation possible.

Accord du Bureau Fédéral.

d. Validation des Comités Stratégiques des IRFBB

Matthieu SOUCHOIS informe que nous avons reçu la plupart, mais pas en totalité. Une réunion sera organisée courant octobre en présence de 2 représentants de chaque IRFBB.

Il informe, par ailleurs, que de nouvelles formations à distance seront proposées à partir de l'Assemblée Générale de la FFBB, et seront exposées lors du forum.

4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Point général

Stéphanie PIOGER a une pensée pour Christian MISSER qui se remet doucement. Elle explique que la Commission des Qualifications tourne actuellement à plein régime, avec de nombreux dossiers à traiter.

Elle communique un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Suspension d'une licence du Comité du Nord : des suspicions avait été émises sur la qualification d'un joueur et le Bureau Fédéral attendait une ordonnance de non-lieu, ou un jugement de relaxe. La rédaction de la décision n'étant pas assez explicite, la licence avait été délivrée. Il est donc demandé de suspendre la qualification de cette personne dans l'attente de la production des documents demandés.

Accord du Bureau Fédéral.

- Qualification d'un joueur qui se trouve actuellement en détention provisoire : une jeune personne se trouve actuellement en détention provisoire et avait déjà des condamnations à son actif. Il est donc demandé un refus de qualification pour cette personne, dans l'attente de la suite de la procédure en cours.

Accord du Bureau Fédéral.

- Dossier Perpignan : il y a actuellement 20.550€ de dettes auprès de la FFBB, en conséquence, le Club de Perpignan ne peut être engagé dans aucun championnat.
- Un autre club de la région de Montpellier ne semble également pas en règle avec la trésorerie départementale cette fois, une étude est en cours.

b. Point sur la procédure des modifications réglementaires – Rétro planning 2018-2019.

Stéphanie PIOGER rappelle le planning et les procédures en place en matière de modifications réglementaires. L'ensemble de ces modifications réglementaires doit impérativement être transmis à la DAJI pour une rédaction optimale.

c. Tenue vestimentaire des joueurs.

Stéphanie PIOGER rappelle que ce sujet est ressorti suite à la modification réglementaire faite par la FIBA en la matière.

Jean-Philippe GAUDICHAU explique que jusqu'à présent, les règlements internationaux interdisaient le port du voile dans le cadre du sport. La FIBA a décidé de suivre l'exemple d'autres fédérations internationales et a décidé de l'autoriser l'année dernière. A ce moment-là, la FFBB avait décidé de suspendre la transposition des règles FIBA, ne souhaitant pas appliquer ce point de règlement. Le Ministère des Sports avait été interrogé sur ce point précis. La réponse de la Directrice des Sports précise que dès lors qu'il s'agit d'une compétition internationale, nous sommes obligés de suivre le règlement international. Par ailleurs, un guide de laïcité dans le sport, avec des fiches pratiques, est en cours d'élaboration. Elle a cependant précisé que dans le cadre des compétitions de haut niveau organisées par notre fédération, nous pouvions tout à fait interdire le port du voile et imposer un cadre de tenue réglementaire.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral, à la majorité des membres présents (1 abstention), ne souhaite pas apporter de modification au règlement en vigueur sur la tenue vestimentaire des joueurs.

Ce point sera à l'ODJ du Comité Directeur d'octobre pour validation et application immédiate.

d. Election des délégués pour l'AG FFBB – Point de situation.

Stéphanie PIOGER explique que 5 cas particuliers ont été relevés. La Commission de Surveillance des Opérations Electorales se réunira le 21 Septembre 2018 à la FFBB afin d'étudier ces dossiers.

e. Mayotte – Demande de dérogation de titre de séjour.

Stéphanie PIOGER informe que la Ligue de Mayotte rencontre des soucis pour la production de titre de séjour, en raison d'un blocage à la Préfecture. Des contacts doivent être pris avec la Préfecture directement.

5. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie et informe qu'il présentera un résultat positif à l'Assemblée Générale du 20 Octobre 2018 à Avignon, malgré la baisse du nombre des licenciés.

b. Tarification des licences, définition des principes, intégrant les parts régionales et départementales > Groupe de travail

Jean-Pierre HUNCKLER informe qu'il n'a pas obtenu de retour du groupe de travail pour le moment.

Jean-Pierre SIUTAT précise que, compte tenu des retours du terrain, une étude poussée sur le sujet est indispensable.

c. Compétitions PPF - Etude sur les tarifs pratiqués cette saison / cahier des charges FFBB

Jean-Pierre HUNCKLER explique que le tableau des différents tarifs à mettre en place sur les organisations, ainsi que sur la répartition de la prise en charge, sera présenté au prochain Bureau Fédéral.

6. Délégation Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME expose un point général sur la Délégation au Haut Niveau (Annexe 4).

b. NM1.

i. Accompagnement des clubs à l'accession en PROB > Groupe de travail

Philippe LEGNAME informe qu'une étude est en cours sur l'accession des clubs en Pro B. La question est posée de savoir si l'accompagnement actuellement réalisé est suffisant (réunion d'information). Le groupe de travail doit se rapprocher de la Ligue Nationale de Basket afin de redéfinir un accompagnement de ces clubs plus adapté aux réalités de la division.

c. HNO :

i. Evolution de l'organisation : quels sont les nouveaux besoins ?

Paul MERLIOT explique que la Commission travaille sur différents dossiers :

- Les programmes On the road to FIBA, Tokyo 2020 et Paris 2024
- Les besoins nécessaires sur la PRO B. Quelle est la stratégie à adopter ?

ii. Professionnalisation de l'arbitrage HN > Groupe de travail

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la Loi Braillard, de Novembre 2017, donne la possibilité de professionnaliser des arbitres et que dorénavant, la création de CDD est possible. Il faut maintenant mettre en place un groupe de travail pour étudier les possibilités de mise en œuvre.

7. Délégation 3x3.

a. Point général.

Nathalie LESDEMA communique un point général sur la Délégation 3x3 et informe que les championnats de clubs sont à mettre en place.

b. Offres et planification des tournois Open Plus.

Nathalie LESDEMA expose les résultats du sondage réalisé (Annexe 5).

c. Point sur les championnats de clubs.

Nathalie LESDEMA communique un point sur l'organisation des championnats de clubs (Annexe 6).

Jérôme PRIGENT informe que le sondage réalisé est vraiment très intéressant pour l'avancement des travaux de la Délégation.

8. Délégation Marque.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Raymond BAURIAUD a représenté la FFBB hier soir au dîner PARKER / GRDF, organisé en l'honneur de toutes les associations que Tony PARKER parraine
- Coupe du Monde en Espagne avec l'Equipe de France Féminine : voyage groupé de nos supporters, avec 125 personnes en tout, répartis sur deux voyages différents. Par ailleurs, un contenu vidéo sera réalisé tout au long de la compétition avec la production de documentaires "Minute Inside", avec une caméra FFBB à plein temps.
- La nouvelle tenue des arbitres rencontre beaucoup de succès.
- Nous rencontrons des difficultés avec notre équipementier et n'avons toujours pas de maillot Equipe de France, ni de textile à proposer à la vente.

- Dans le cadre du Salon des Maires, une conférence se tiendra le 20 Novembre sur le thème FFBB 2024 au service des collectivités. Un dossier est en cours de réalisation pour candidater au concours du prix de l'innovation.
- A noter le bon remplissage de la salle demain soir pour la rencontre de l'Equipe de France Masculine à Montpellier.
- Suite à la validation de l'organisation de la prochaine fenêtre de qualification masculine à Limoges en décembre prochain, la configuration de la salle est en cours afin de programmer la billetterie. Seul bémol dans ce dossier, en raison d'un problème de programmation, la rencontre n'est pas certaine d'être télévisée.
- Concernant le Trophée Alain GILLES, le Jury se réunira le 3 Octobre 2018 à la Fédération et l'organisation du vote du public aura lieu 4 jours avant.
- Le Tournoi des Equipes de France organisé début Septembre à Coubertin a connu un bon succès au niveau du public, mais également l'organisation du Tournoi "People" du Dimanche midi qui a lui aussi connu un grand succès.

9. Secrétariat Général.

a. Point général.

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général (Annexe 7).

Nommage des compétitions dans FBI

Décision de développer FBI pour permettre aux structures de conserver, uniquement cette saison, les anciens noms

Une étude doit être réalisée afin de connaître les possibilités de commercialisation du logiciel e-Marque.

b. Charte des officiels – Bilan saison 2017-2018.

Il communique le bilan de la saison 2017/2018 de la Charte des officiels (Annexe 8) et informe que suite aux problèmes rencontrés dans les modifications de CTC, il est précisé que chaque club concerné sera dans l'obligation de régler ses propres amendes, si nécessaire.

Propositions sur la mise en œuvre de la charte des officiels

Adoption à l'unanimité

10. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.

a. Point général.

Gérald NIVELON expose un point général sur la Délégation aux Compétitions et Pratiques Sportives (Annexe 9).

11. Délégation Jeunesse & Territoires.

a. Point général.

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse & Territoires (Annexe 10).

Jean-Pierre BRUYERE (Commission Fédérale des Equipements), Gérald NIVELON (Commission Fédérale Démarche Citoyenne) et Pierre DEPETRIS (Commission Démarche Clubs) communiquent un point sur leurs commissions respectives (Annexe 10 également).

b. Affiliation de nouveaux clubs.

Pierre DEPETRIS communique la liste des nouveaux clubs à affilier (Annexe 11).

Accord du Bureau Fédéral.

c. Mise à jour des CTC.

Pierre DEPETRIS propose deux modifications de CTC hors délais. Pour l'une les documents sont complets et les structures ont émis un avis favorable, pour l'une les documents sont incomplets et les structures n'ont pas donné d'avis.

Accord du bureau fédéral pour la modification de la CTC ENTENTE BASKET ONDAINE, refus pour la CTC BASKET COTE BLEUE.

La CTC Limoux Villemoustoussou s'arrête suite à la dissolution du club de Limoux.

d. Validation conventions rattachement territorial.

La commission propose la validation des 4 conventions transmises à la FFBB depuis le 15 août.

Accord du Bureau Fédéral.

e. Etoilisation des clubs – Point d'avancement.

Gérald NIVELON rappelle que la commission travaille actuellement sur le Label MiniBasket :

- 1^{ère} étoile pour le Label Départemental.
- 2^{ème} étoile pour le Label Régional.
- 3^{ème} étoile pour le Label

La Délégation travaille sur le Label Club Formateur, en collaboration avec les Ligues pour l'attribution de la première étoile. Des travaux seront également menés sur l'étoilisation du Label Ultra-Marin, pour la première étoile. De nombreux autres points sont en cours de finalisation avec les services. Il est également souhaité d'intégrer un label Basket Santé. Une étude sur les nouvelles offres sera également menée.

12. Questions diverses.

Jean-Pierre BRUYERE informe avoir été convoqué par le Préfet de Police, avec tous les Présidents des structures de sports collectifs de la région, pour des problèmes de radicalisation constatés sur la région de Marseille.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que demain, la FFBB s'est associée à la Journée du Patrimoine et il informe que l'Espace Muséal sera ouvert au public toute la journée.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 19 Octobre 2018 à Avignon.